

L'Observatoire partenarial des zones d'activités économiques du Rhône

Cette fiche de synthèse s'appuie sur les données de l'observatoire des zones d'activités du Rhône (OZAR) hors communes sans document d'urbanisme opposable mises à jour au 26/03/17.

Cet observatoire a été créé en 2008 en partenariat avec le syndicat mixte du Beaujolais et les chambres de commerce et d'industrie de Lyon et du Beaujolais. La chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône et le syndicat de l'Ouest Lyonnais ont rejoint les membres fondateurs de l'observatoire partenarial en 2013, le syndicat mixte du SCOT des Monts du Lyonnais en 2015, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, la Communauté de Communes du Pays Mornantais et la Communauté de Communes de la Vallée du Garon en 2017.

Cet observatoire a pour objectif d'apporter aux partenaires une vision partagée des zones d'activités économiques présentes sur le territoire à partir d'une base de données contenant leur localisation, leur quantification et leur qualification. A ce titre, l'observatoire constitue un outil commun d'aides à la décision des partenaires et d'accompagnement des territoires au développement stratégique de leurs zones d'activités économiques.

En SAVOIR PLUS

CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne

Pôle Stratégies et Aménagement des Territoires
Place de la Bourse – 69289 Lyon Cedex 02
Contact : Barbara PROT
prot@lyon.cci.fr – 04 72 40 56 26
https://www.lyon-metropole.cci.fr/jcms/s-informer/les-projets-d-amenagement-a-vocation-economique-et-les-zones-d-activites-p_29748.html

CCI Beaujolais

Pôle Equipements
317 bd Gambetta – BP 70427 – 69654 Villefranche-sur-Saône Cedex
Contact : Noémie GAILLARD
n.gaillard@beaujolais.cci.fr – 04 74 62 73 00
<http://www.beaujolais-cci.com/node/3532>

CMA du Rhône

Service Économique
58 avenue du Maréchal Foch – 69453 Lyon Cedex 06
Contact : Matthieu BROUSSE
m.brousse@cma-lyon.fr – 04 72 43 40 90

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

Château de Pluvy - 69590 POMEYS
Contact : Hélène GAUTRON
helene.gautron@cc-mdl.fr – T. 04 37 20 16 89 – P. 07 60 49 85 45

DDT du Rhône

Service Connaissance et Aménagement Durable des Territoires
165 rue Garibaldi – CS 33862 – 69401 Lyon Cedex 03
Contact : Oureda MAOUCHE
oureda.maouche@rhone.gouv.fr – 04 78 62 53 81
<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Economie-et-emploi/Observatoire-partenarial-des-zones-d-activites-economiques-du-Rhone-OZAR>

Syndicat mixte du Beaujolais

172 boulevard Vermorel – 69400 Villefranche-sur-Saône
Contact : Bertrand GIRARD
bgirard@pays-beaujolais.com – 04 74 65 74 43

Syndicat de l'Ouest Lyonnais

25 chemin du stade – 69670 Vaugneray
Contact : Catherine GUILLAUD-LAUZANNE
c.guillaud-lauzanne@ouestlyonnais.fr – 04 78 48 35 40
https://www.ouestlyonnais.fr/L-observatoire-partenarial-des-zones-d-activites-economiques-du-Rhone_a69.html

Rubrique de l'observatoire sur le site internet départemental de l'État : <http://www.rhone.gouv.fr>



ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES 2017



Communauté de communes du

PAYS MORNANTAIS

- 21 ZAE
- 86% des communes disposent d'une ZAE
- 136 ha de ZAE existantes
- 20 ha de ZAE en projet
- Taille moyenne des ZAE: 7 ha



1 — Les ZAE existantes

2 — Les ZAE en projet

3 — Densité et vacance

4 — Les secteurs d'activité

5 — Les établissements

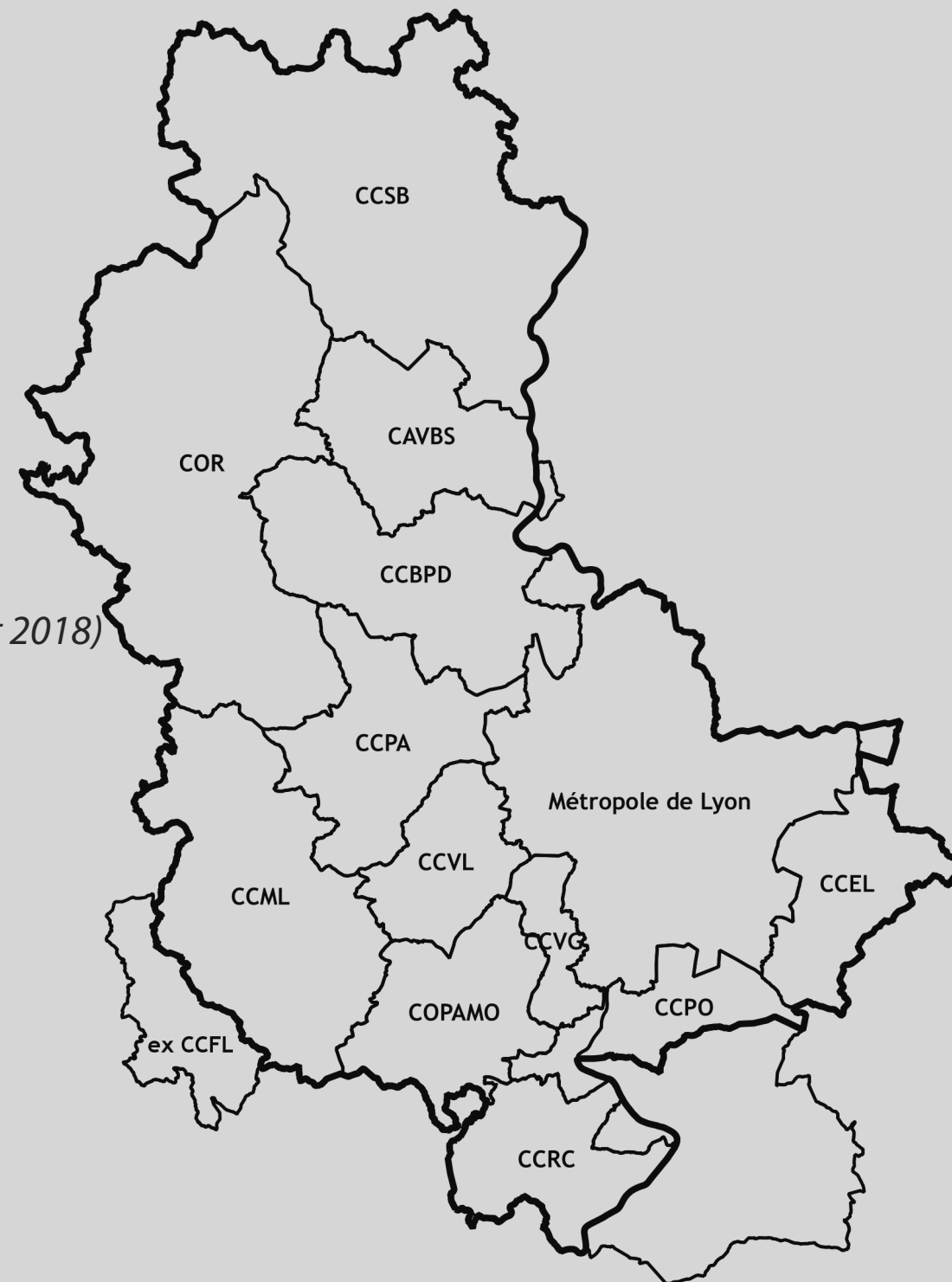
6 — L'emploi (*disponible courant 2018*)

7 — Accessibilité - Desserte

8 — Qualité des ZAE

9 — En bref...

Créé en août 2008, l'observatoire partenarial des zones d'activités dans le Rhône rassemble aujourd'hui 11 partenaires, les ScoT du Beaujolais, de l'Ouest Lyonnais et des Monts du Lyonnais, les EPCI de l'Ouest Lyonnais, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Lyon et du Beaujolais, la chambre de Métier et de l'Artisanat du Rhône et l'Etat (DDT du Rhône), afin d'établir une vision partagée des zones d'activités économiques présente sur le territoire et de leur évolution dans le temps.



LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE L'OBSERVATOIRE

L'observatoire considère comme zones d'activités toute zone à vocation unique d'économie (industrie, commerce, service, artisanat) inscrite comme telle dans les documents d'urbanisme approuvés au 26 mars 2017, à l'exclusion des zones d'activités touristiques et agricoles.

LES OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE

A travers la création et la mise à jour d'une base de données géolocalisée des zones d'activité économique (informations cartographiques, chiffrées, quantitatives et qualitatives) et des établissements qui y sont implantés (localisés au bâtiment), cet observatoire partenarial a vocation à homogénéiser et partager une information jusqu'alors dispersée et hétérogène dans différentes structures et à servir de base à l'élaboration d'études et de diagnostics (par extraction des données de la base) permettant de suivre l'évolution économique des territoires.

PERIMETRE de L'OBSERVATOIRE

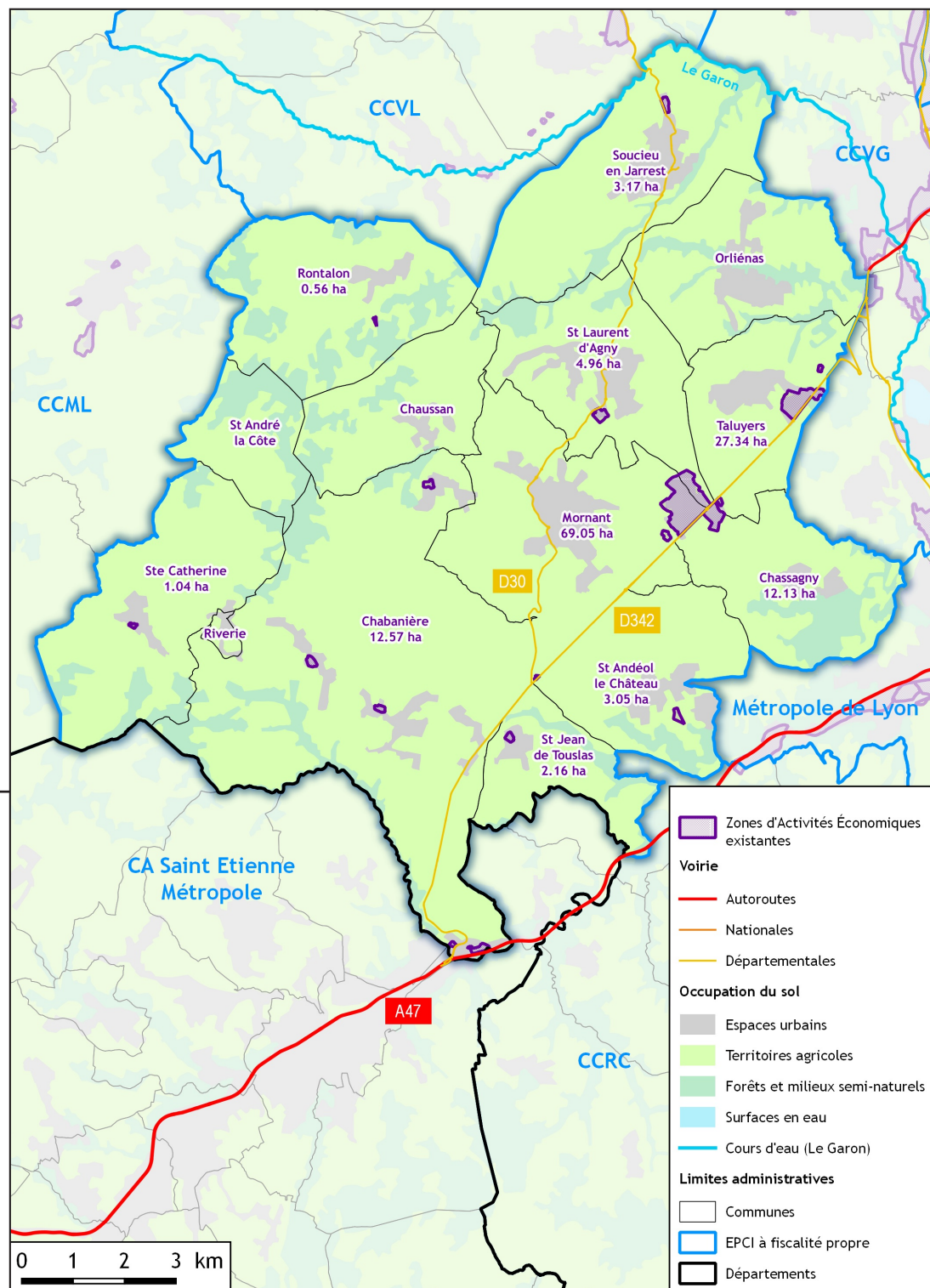
L'observatoire couvre le département du Rhône élargi à la commune de Jassans-Riotier (Ain) et à la communauté de communes de Forez en Lyonnais (Loire). Il ne couvre pas les communes sans documents d'urbanisme.

1

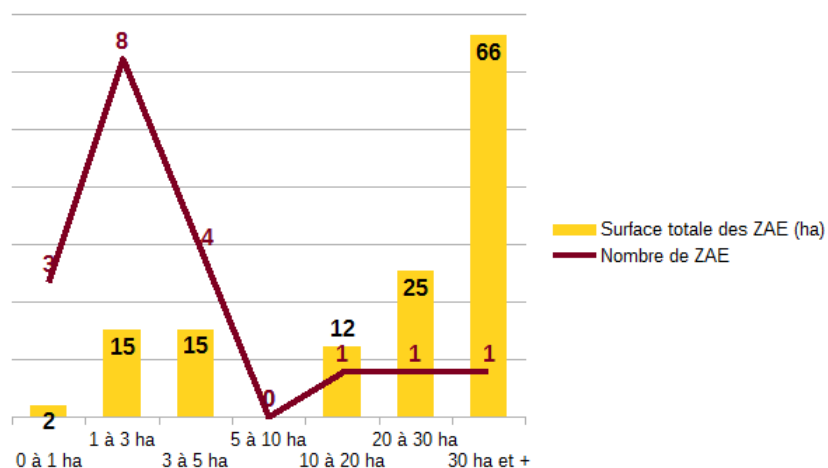
Les ZAE existantes

L'observatoire partenarial des ZAE du Rhône définit les zones d'activités économiques comme étant des espaces constitués d'un ou plusieurs zonages d'urbanisme exclusivement dédiés à l'activité économique. **La ZAE est déterminée à partir des documents d'urbanisme approuvés en date de mars 2017.**

Les principales ZAE situées le long de la D30 et D342.



Répartition des 18 ZAE existantes de la COPAMO par taille

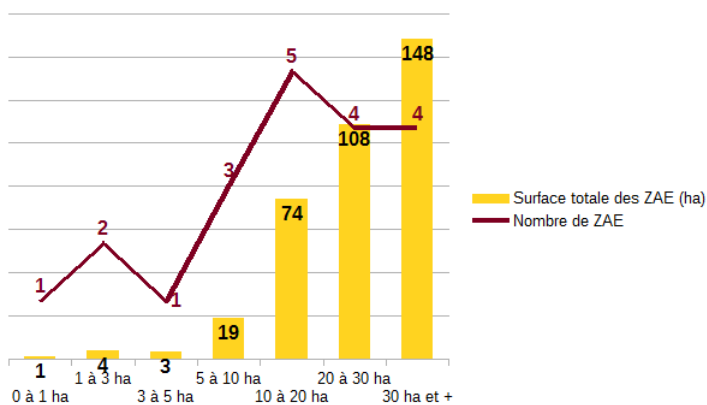


Les ZAE de la COPAMO sont majoritairement de petites tailles. En effet, 83 % des ZAE ont une superficie inférieure à 5 ha représentant 24 % de la surface totale. Seules 3 ZAE ont des superficies supérieures à 10 ha représentant 76 % de la surface totale.

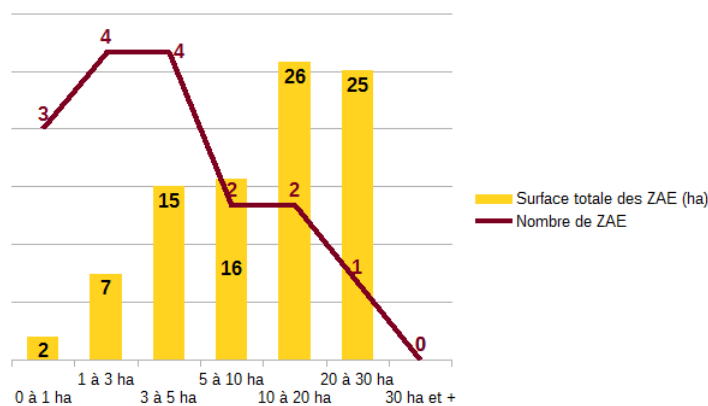
Il est à noter que le Parc d'activités des Platières représente à lui seule 66,29 ha.

... Et des autres territoires du SCOT de l'Ouest Lyonnais par taille

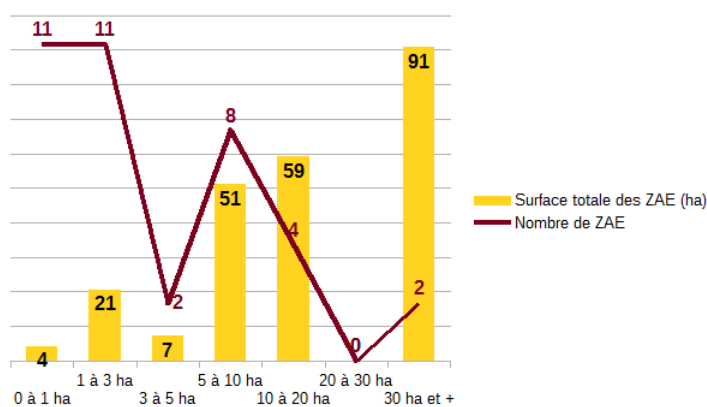
CCVG



CCVL



CCPA



	Surface totale ZAE (ha)	Nombre ZAE	Surface moyenne ZAE (ha)
COPAMO	136,0	18	7,6
CCVL	91,0	16	5,7
CCVG	357,3	20	17,9
CCPA	233,1	38	6,1
SCOT SOL	817,4	92	8,9
Rhône élargi*	4 247	443	11
Rhône élargi* (+ Métropole de Lyon)	11 357	664	19

De ce fait, la surface moyenne des ZAE de la COPAMO de (7,6 ha) est faible. Bien que nettement inférieure à la moyenne du Rhône élargi* (11,3 ha), elle reste supérieure à celle de la CCVL (5,7 ha) et de la CCPA (6,1 ha).

En 2017, 6 ZAE de plus qu'en 2009

	Nombre ZAE	Part de communes disposant d'une ZAE (%)	Surface ZAE existantes (ha)	Surface ZAE en projet (ha)	Surface totale ZAE (ha)	Surface moyenne des ZAE (ha)
2009	15	86%	122,9	12,9	135,8	9
2014	16	86%	128,5	22,7	151,2	9,4
2017	21	86%	136,0	19,5	155,5	7,4
Δ 2009 / 2017	6		13,1	6,6	19,7	
Δ 2014 / 2017	5		7,5	-3,2	4,3	

Les surfaces des ZAE existantes de la COPAMO ont augmenté de 5,6 ha entre 2009 et 2014 (création de la zone de Malaga située sur la commune de Mornant et l'extension des deux principales ZAE de la COPAMO, les Platières et la Ronze) et de 7,5 ha entre 2014 et 2017. En effet, 3,6 ha de nouvelles zones, 5,3 ha d'extension de zones et une réduction de 1,4 ha expliquent cette augmentation.

*le département du Rhône élargi comprend le Rhône hors métropole de Lyon + la communauté de communes de Forez en Lyonnais + la commune de Jassans-Riottier dans l'Ain

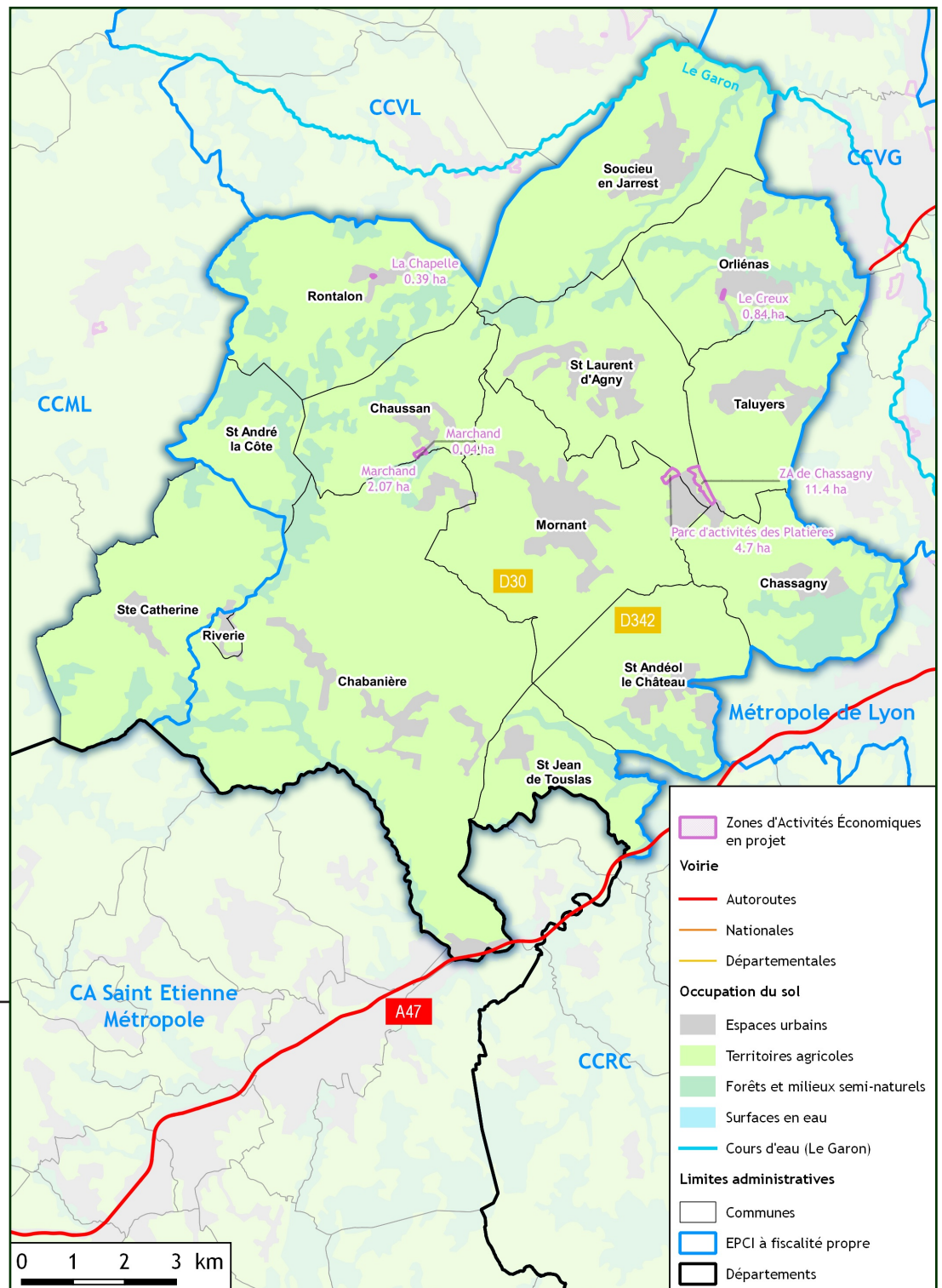
2

Les ZAE en projet

L'observatoire partenarial des ZAE du Rhône définit les zones d'activités économiques en projet comme étant des espaces constitués d'un zonage d'urbanisme exclusivement dédiés à l'activité économique **inscrites dans le PLU mais non investies.**

6 projets de ZAE situées sur l'ensemble du territoire de la COPAMO.

La part de communes disposant d'une ZAE en projet représente 36% pour ce territoire.

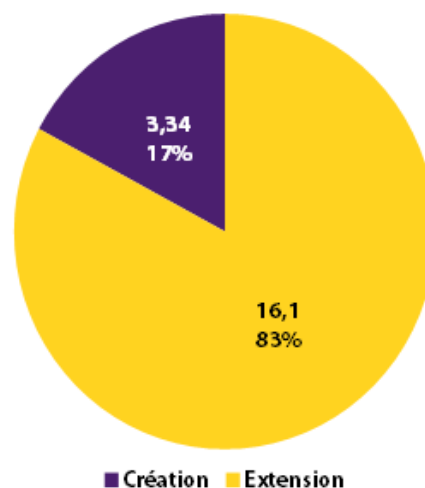


La COPAMO compte 6 projets de ZAE composés de 4 créations et 2 extensions de ZAE existantes.

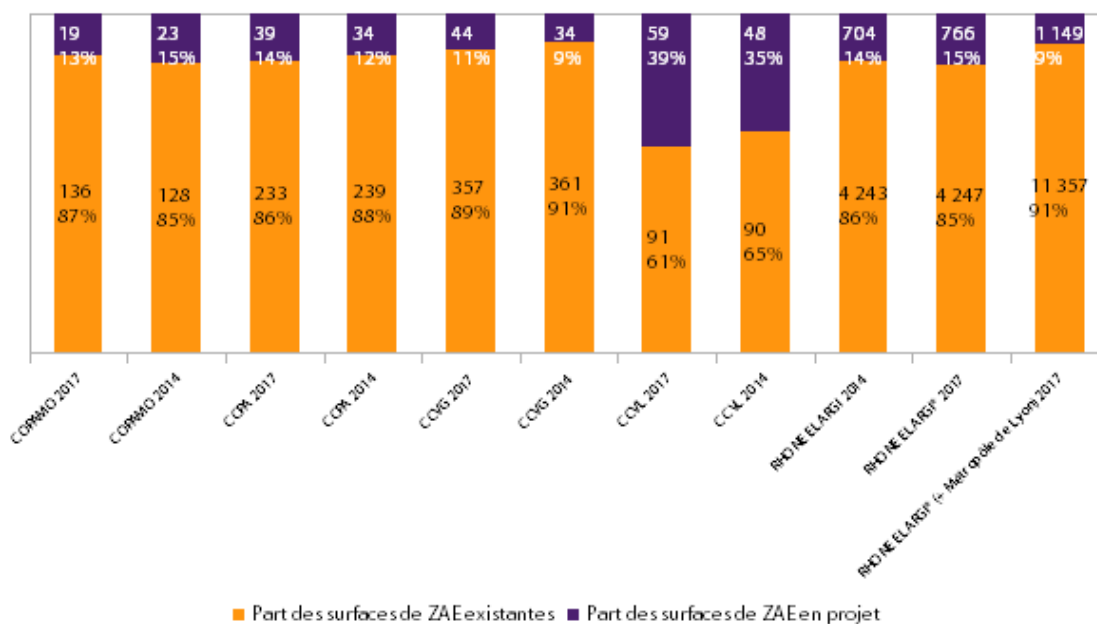
La surface dédiée à ces projets s'élève à 19 ha en 2017.

Bien qu'il y ait deux fois plus de projets de création de ZAE que d'extensions de ZAE, la superficie dédiée aux extensions est cinq fois plus importante que celle consacrée aux projets de création.

La zone d'activités Chassagny à Saint Laurent d'Agny avec ses 11 ha représente à elle seule 56 % de la surface totale dédiée aux projets de ZAE du territoire et le parc d'activités des Platières à lui seul en représente un quart.



Depuis 2014, une réserve foncière de ZAE de la COPAMO en légère diminution...



La part de la réserve foncière de ZAE de la COPAMO (13%) a légèrement diminué depuis 2014.

Si la surface dédiée à de nouveaux projets a augmenté de 9,8 ha entre 2009 et 2014 (principalement les projets d'extension des Platières et de la zone voisine Chassagny), elle a diminué de 3,2 ha entre 2014 et 2017. Cela est dû la concrétisation du projet d'extension de la Cadière sur la commune de St Jean de Toulas (-1,2 ha) et du projet d'extension du Faure (-2 ha) de la commune de Rontalon.

A l'échelle du SCOT de l'Ouest Lyonnais, la part de la réserve foncière de la COPAMO se place en troisième position après la CCVL (39%) et la CCPA (14%).

A l'échelle du département du Rhône, elle talonne celle du Rhône élargi* (15%).

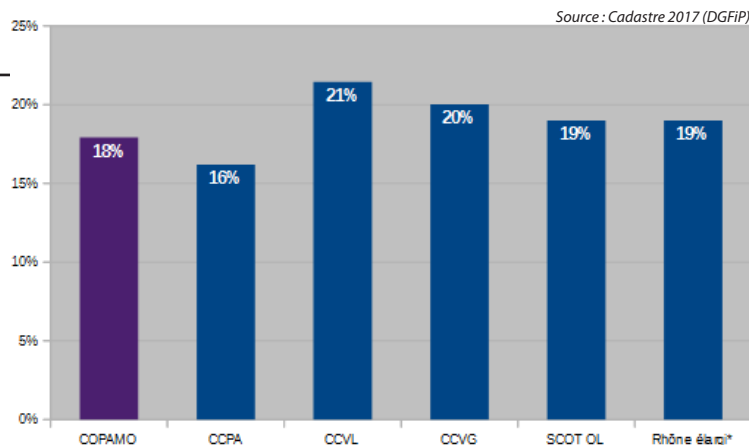
*Le département du Rhône élargi comprend le Rhône hors métropole de Lyon + la communauté de communes de Forez en Lyonnais + la commune de Jassans-Riottier dans l'Ain

3

Densité et vacance

L'observatoire partenarial des ZAE du Rhône définit les bâtiments d'activités vacants comme étant des bâtiments (au sens adresse des fichiers fonciers de la DGFIP) constitués (en surface) de locaux d'activités (exclusion des loges de gardiens et lofts) vacants.

En 2017, une densité du bâti d'activités en ZAE de la COPAMO la plus faible du SCOT Ouest Lyonnais



Il est à noter qu'il n'y a pas de corrélation automatique avec la disponibilité foncière puisqu'il peut y avoir des réserves foncières

Densité brute correspondant à la **surface totale du bâti** comprise à l'intérieur d'une ZAE **divisée par la surface de la ZAE** incluant les rues et tout terrain affecté à un autre usage (bassin de rétention, équipement, espace inoccupé, rivière, espace stockage, espace en travaux, voies ferrée, voirie principale)

La densité du bâti d'activités en ZAE existantes de la COPAMO est de 18%. Légèrement inférieure à la moyenne du département du Rhône élargi (19%), elle fait partie des densités les plus faibles de l'ensemble des EPCI du SCOT Ouest Lyonnais.

Cela s'explique par le fait, que sur les 18 ZAE de la COPAMO, 15 ont une densité du bâti inférieure à 19% et 3 ont une densité supérieure à 22%, la plus élevée étant 35% dans la zone d'activités «Chassagny» à Chassagny.

Peu de vacance de longue durée de la surface d'activités dans les ZAE de la COPAMO en 2016

En 2016, de même qu'en 2013, la COPAMO compte une surface de locaux d'activités vacants depuis plus de 2 ans relativement faible mais présente un taux élevé (20 956 m² soit 7,1 % de la surface bâtie d'activités totale de ses ZAE).

Pour ce territoire, la vacance de surface d'activités se concentre essentiellement sur 22% du nombre totale de ZAE existantes.

	Surface d'activités vacante en ZAE existantes (m ²) = A	Surface d'activités en ZAE existantes (m ²) = B	Rapport A / B
COPAMO	20 956	294 702	7,1%
CCPA	4 100	345 965	1,2%
CCVL	11 814	237 504	5,0%
CCVG	27 356	848 276	3,2%
SCOT OL	64 226	1 726 447	3,7%
Rhône élargi*	423 758	9 515 240	4,5%

Source : MAJIC 2016 (DGFIP)

Les taux de vacances les plus élevés concernent les deux zones d'activités de Chassagny avec 27% à Chassagny (L'entreprise PARALU en cours d'installation en 2016) et la zone artisanale la Saulée avec 26% à Chabanière.

Le taux de vacance de la COPAMO est le plus important de l'ensemble des EPCI du SCOT Ouest Lyonnais.

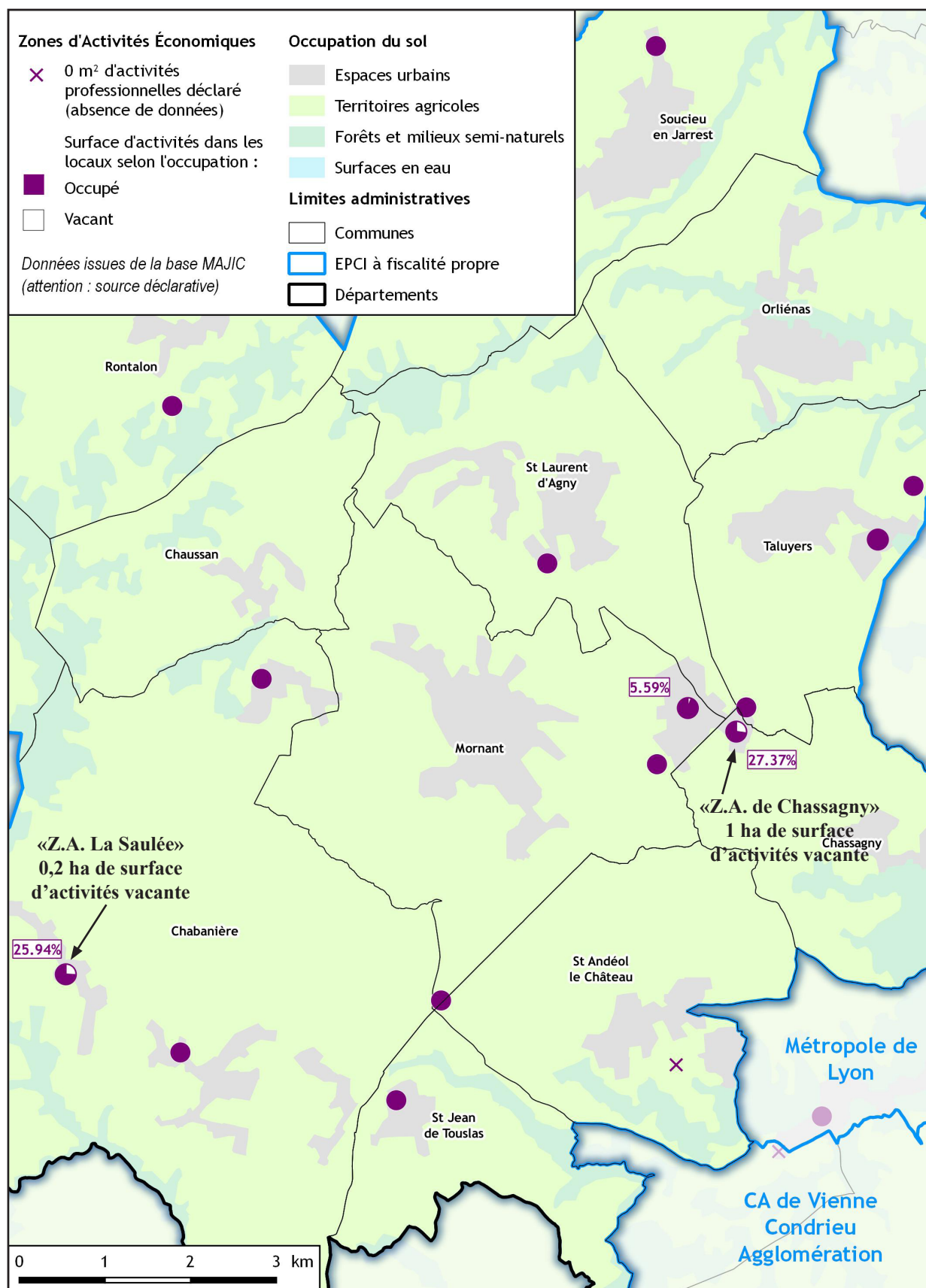
Par ailleurs, la vacance est également supérieure à la moyenne du Rhône élargi (4,5 %).

*Le département du Rhône élargi comprend le Rhône hors métropole de Lyon + la communauté de communes de Forez en Lyonnais + la commune de Jassans-Riottier dans l'Ain

Détails par ZAE des surfaces d'activités vacantes depuis plus de 2 ans (2017)

La vacance dans les zones d'activités de la COPAMO se caractérise par:

- La moitié de la surface vacante est située à Chassagny
- Les zones présentant les taux de vacance les plus élevés dans les locaux d'activité sont principalement des zones de petite taille (moins de 12 ha)



4

Les secteurs d'activités

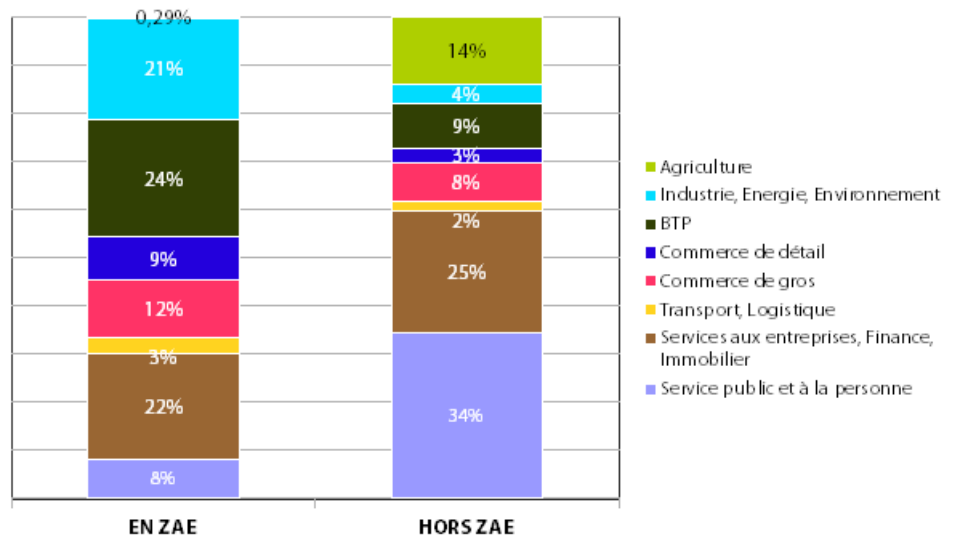
L'observatoire définit les secteurs d'activités selon une nomenclature basée sur le regroupement officiel des secteurs d'activité défini par l'INSEE. Un détail de chaque secteur d'activités est joint à cette fiche. L'indice de spécialisation d'établissements se définit par le rapport entre la part de la filière dans l'EPCI et la part de la filière dans le département du Rhône.

24% des établissements de la COPAMO dans le BTP en 2017

En ZAE, la filière «BTP» tient la place la plus importante dans la COPAMO (24% contre 15% en moyenne dans le département du Rhône élargi).

Cette filière suivi de l'industrie, énergie, environnement sont, significativement, les deux spécialisations de ce territoire.

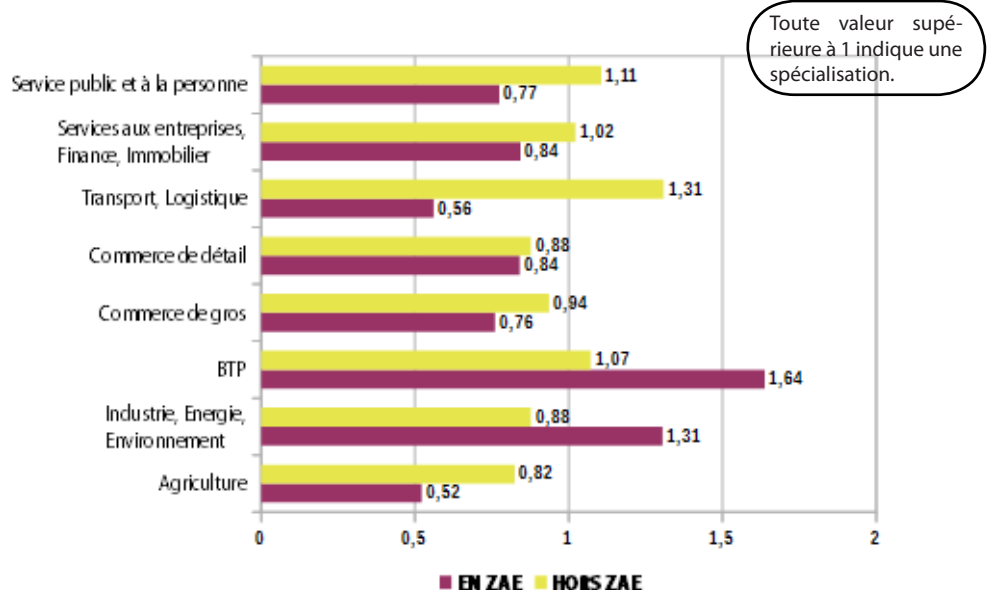
En revanche, sur les 347 établissements implantés en ZAE, les 78 appartenant à la filière «Services aux entreprises, Finance, Immobilier», ne font pas d'elle une spécialisation à part entière.



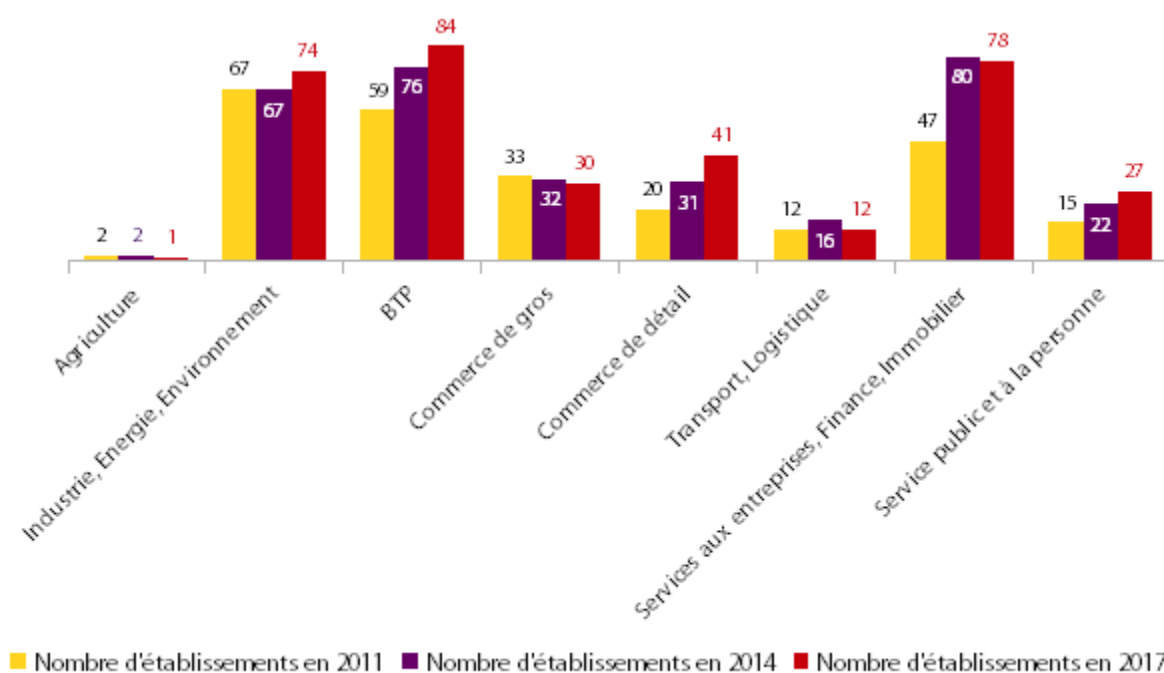
La COPAMO se spécialise dans l'«industrie, énergie et environnement» et le BTP

En dehors des ZAE, la COPAMO concentre une part importante d'établissements de la filière «Service public et à la personne», avec ses 1 159 établissements qui font d'elle une légère spécialisation.

Contrairement en ZAE, le transport, logistique est une filière qui se spécialise en dehors des ZAE.



Une augmentation des établissements en ZAE de 36% depuis 2011...



Le nombre d'établissements implantés en ZAE a augmenté de 36% entre 2011 et 2017 sur la COPAMO.

Néanmoins cette augmentation ne concerne pas toutes les filières d'activités.

Tandis que le nombre d'établissements des filières «**Commerce de détail**», «**Service public et à la personne**», «**Services aux entreprises, finance, immobilier**», et «**BTP**» a respectivement progressé de **105%**, **80%**, **66%** et **42%** entre 2011 et 2017, il ne reste plus qu'un seul établissement dédié à l'agriculture.

On constate par ailleurs que pour la filière «**Transport, logistique**», la baisse est moins significative depuis 2014, et que son nombre d'établissements **se stabilise depuis 2011** en passant par une augmentation **en 2014 de 33%**.

4

Nomenclature des secteurs d'activités

SECTEURS D'ACTIVITES	ACTIVITES
Agriculture	Culture et production animale, chasse et services annexes
	Sylviculture et exploitation forestière
	Pêche et aquaculture
Industrie, Energie, Environnement	Extraction de houille et de lignite
	Extraction d'hydrocarbures
	Extraction de minerais métalliques
	Autres industries extractives
	Services de soutien aux industries extractives
	Industries alimentaires
	Fabrication de boissons
	Fabrication de produits à base de tabac
	Fabrication de textiles
	Industrie de l'habillement
	Industrie du cuir et de la chaussure
	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
	Industrie du papier et du carton
	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
	Cokéfaction et raffinage
	Industrie chimique
	Industrie pharmaceutique
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
	Métallurgie
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
	Fabrication d'équipements électriques
	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
	Industrie automobile
	Fabrication d'autres matériels de transport
	Fabrication de meubles
	Autres industries manufacturières
	Réparation et installation de machines et d'équipements
	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
	Captage, traitement et distribution d'eau
	Collecte et traitement des eaux usées
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	
Dépollution et autres services de gestion des déchets	
BTP	Construction de bâtiments
	Génie civil
	Travaux de construction spécialisés

Commerce de détail	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
Commerce de gros	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
Transport, Logistique	Transports terrestres et transport par conduites
	Transports par eau
	Transports aériens
	Entreposage et services auxiliaires des transports
	Activités de poste et de courrier
Services aux entreprises, Finance, Immobilier	Édition
	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
	Programmation et diffusion
	Télécommunications
	Programmation, conseil et autres activités informatiques
	Services d'information
	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
	Assurance
	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
	Activités immobilières
	Activités juridiques et comptables
	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
	Recherche-développement scientifique
	Publicité et études de marché
	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
	Activités vétérinaires
	Activités de location et location-bail
	Activités liées à l'emploi
	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
Enquêtes et sécurité	
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	
Service public et à la personne	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
	Enseignement
	Activités pour la santé humaine
	Hébergement
	Restauration
	Hébergement médico-social et social
	Action sociale sans hébergement
	Activités créatives, artistiques et de spectacle
	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
	Organisation de jeux de hasard et d'argent
	Activités sportives, récréatives et de loisirs
	Activités des organisations associatives
	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
	Autres services personnels
	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	

5

Les établissements

Les établissements plus implantés hors ZAE

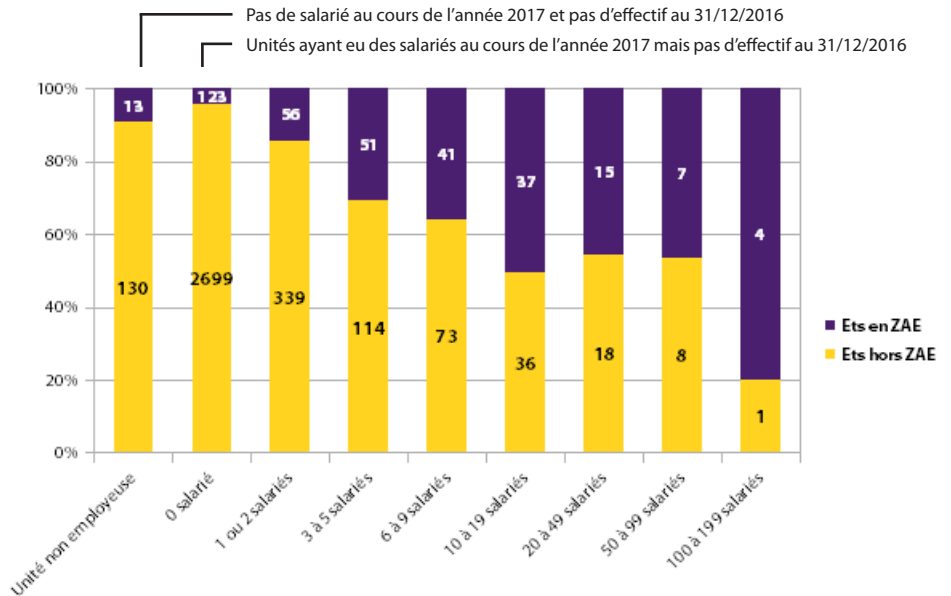
En 2017, les établissements sont implantés à hauteur de 9% en ZAE sur le territoire de la COPAMO. Cette part est inférieure à celle des du SCOT Ouest Lyonnais (16%) et du département du Rhône élargi (14%).

75% des établissements de la COPAMO sont à la fois hors ZAE et sans salarié, ce qui est supérieur comparativement au SCOT Ouest Lyonnais (69%) et le Rhône élargi (69%).

A l'image de l'ensemble des EPCI du SCOT Ouest Lyonnais, la COPAMO recense une part importante de très petites entreprises¹ (TPE) (82%) en ZAE, qui est quasi égale à celle du Rhône élargi (80%).

Parallèlement, 18% des établissements en ZAE de la COPAMO sont des petites et moyennes entreprises² (PME). Proportionnellement aux autres EPCI du SCOT Ouest Lyonnais, cette part est supérieure à celle de la CCVG (17%) et la CCVL (12%) mais inférieure à la CCPA (20%).

3418 établissements dans la COPAMO dont 347 en ZAE

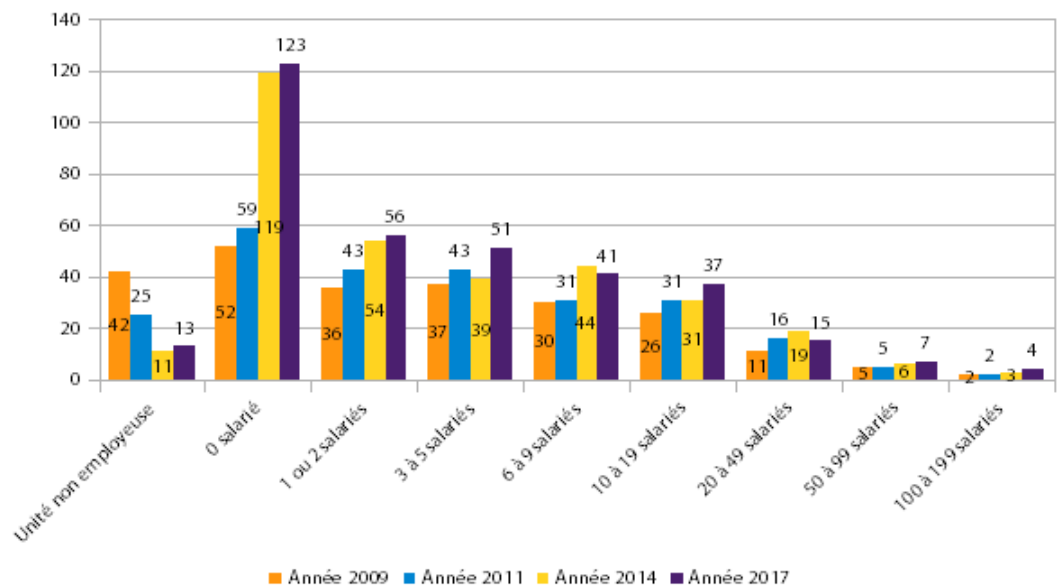


Les micro-entreprises en expansion en ZAE depuis 2009

Cette croissance du nombre d'établissement en ZAE tient compte de la mise en oeuvre du dispositif de l'autoentrepreneuriat depuis 2009. En effet, les microentreprises se sont fortement développées entre 2009 et 2014 avec 67 établissements créés dans la COPAMO.

Cette progression est similaire, entre 2009 et 2014, aux autres EPCI du SCOT Ouest Lyonnais. Et comme la CCVG et la CCVL, entre 2014 et 2017, la COPAMO voit ses nombres de micro-entreprises continuer à augmenter.

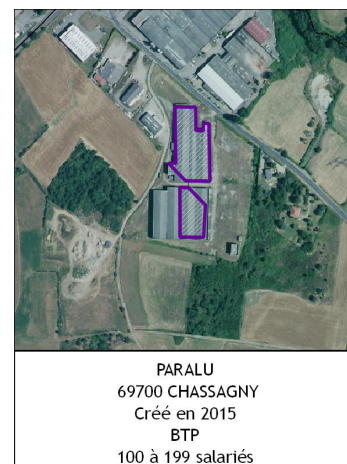
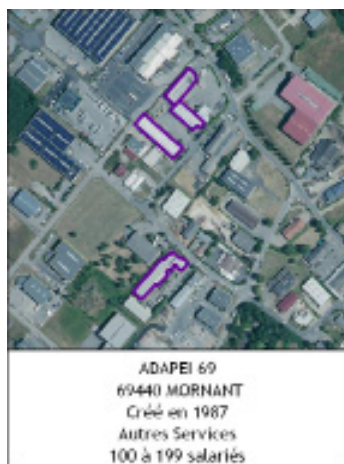
Concernant les TPE et les PME, depuis 2009, elles se sont régulièrement développées mais semble se stabiliser depuis 2014.



¹ Très petite entreprise (TPE) : Etablissement constitué d'un effectif de salariés disposant de moins de 10 personnes

² Petite et moyenne entreprise (PME) : Etablissement constitué d'un effectif de salariés disposant de moins de 250 personnes et de plus de 10 personnes

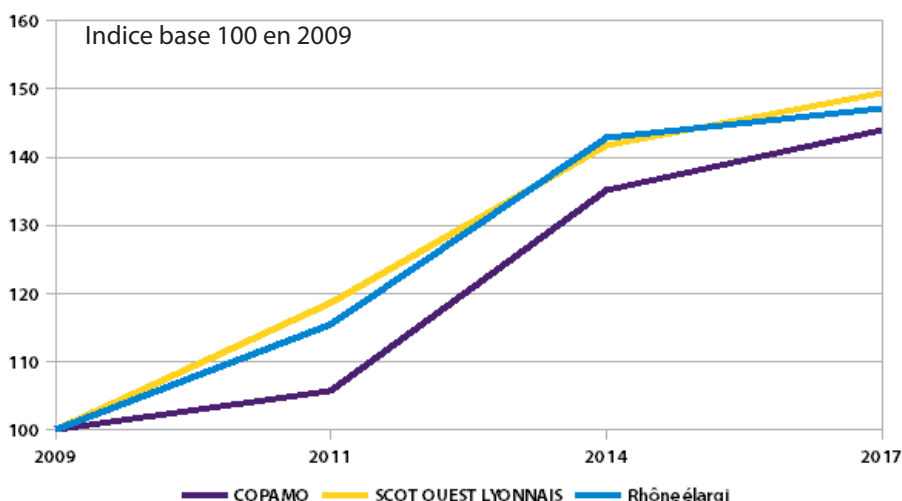
³ Entreprise de taille intermédiaire (ETI) : Etablissement constitué d'un effectif de salariés disposant de moins de 5000 personnes et de plus de 250 personnes



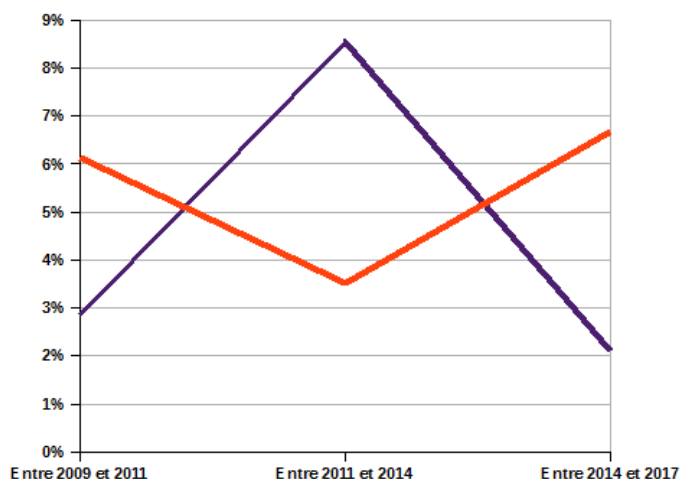
Les établissements employant le plus grand nombre de salarié de la COPAMO se situent majoritairement en ZAE. Trois de ces établissements font partie des 5 principaux employeurs de la COPAMO et se localisent dans les ZAE «La Madeleine» à Chabanière (Entreprise CHOLTON), «P.A. des Platières» à Mornant (ADAPEI69) et «Z.A. Chassagny» à Chassagny (PARALU). La filière «BTP» y est majoritaire.

Depuis 2009, une progression régulière du nombre d'établissements en ZAE

Entre 2009 et 2017, le nombre d'établissements n'a cessé d'augmenter dans le territoire de la COPAMO en ZAE, à l'image du SCOT Ouest Lyonnais et du Rhône élargi, avec une nette progression de +30% entre 2011 et 2014.

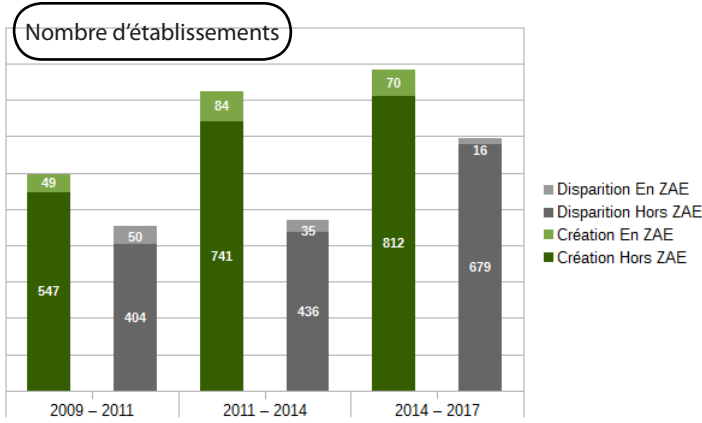


Taux de croissance annuel moyen des établissements depuis 2009



Alors qu'entre 2011 et 2014, le nombre d'établissements a augmenté en moyenne tous les ans de 8,5% en ZAE, le taux de croissance a ralenti depuis 2014, il n'était plus que de moins de 2%.

En revanche, hors ZAE, entre 2009 et 2017 le nombre d'établissements a progressé de 5% en moyenne tous les ans dans le territoire de la COPAMO.



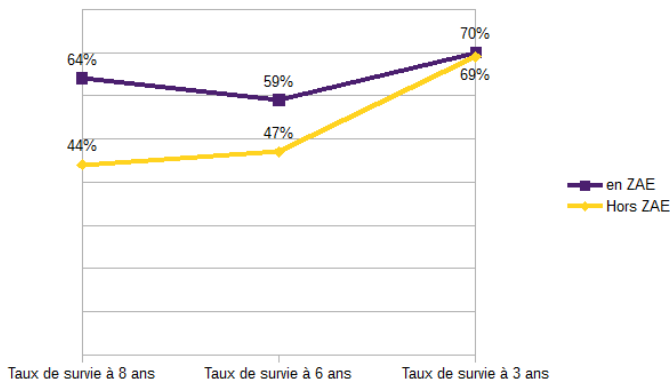
En et hors ZAE de la COPAMO, il y a globalement plus de créations d'établissements que de disparitions depuis 2009.

Alors que le taux de création¹ en 2011 et en 2014 en ZAE (respectivement 24% et 28%) est supérieur à celui hors ZAE (22% en 2011 et 27% en 2014), la tendance est autre depuis 2014. En effet, la création d'entreprise est supérieure, en 2017, hors ZAE (22% contre 19% en ZAE).

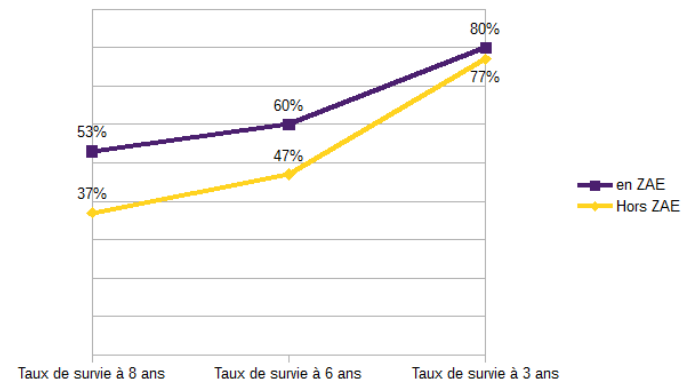
En revanche, alors que le taux de disparition² était plus fort en ZAE en 2011 (22% contre 16% hors ZAE) et en 2014 (19% contre 16% hors ZAE), en 2017, il y a plus de disparitions hors ZAE (19%) qu'en ZAE (8%).

Les établissements implantés en ZAE sont plus pérennes depuis 2009

COPAMO



SCOT Ouest Lyonnais



Le taux de survie³ à 8 ans des établissements créés en 2009 situés en ZAE, dans la COPAMO, est de 64% alors qu'il n'est, hors ZAE, que de 44%. Les établissements implantés en ZAE y sont plus pérennes.

Le taux de survie à 8 ans dans la COPAMO est le plus important de tous les EPCI du SCOT Ouest Lyonnais en ZAE après la CCPA et le plus fort, hors ZAE.

Le taux de survie à 6 ans⁴ des établissements créés en 2011 situés en ZAE, dans la COPAMO, est, certes, élevé (59%), il est, comme la CCVG, le plus faible de tous les EPCI du SCOT Ouest Lyonnais.

Egalement, depuis 3 ans, le taux de survie⁵ des établissements en ZAE de la COPAMO est certes élevé (70%) mais est le moins important de tous les EPCI du SCOT Ouest Lyonnais.

¹ Taux de création 2011: Nombre de créations d'établissements entre 2009 et 2011 / stock d'établissements en 2011
² Taux de disparition 2011: Nombre de disparitions d'établissements entre 2009 et 2011 / stock d'établissements en 2011
³ Taux de survie à 8 ans: Nombre de sirets créés en 2009 et encore présents en 2017 / nombre de sirets créés en 2009
⁴ Taux de survie à 6 ans: Nombre de sirets créés en 2011 et encore présents en 2017 / nombre de sirets créés en 2009
⁵ Taux de survie à 3 ans: Nombre de sirets créés en 2014 et encore présents en 2017 / nombre de sirets créés en 2009

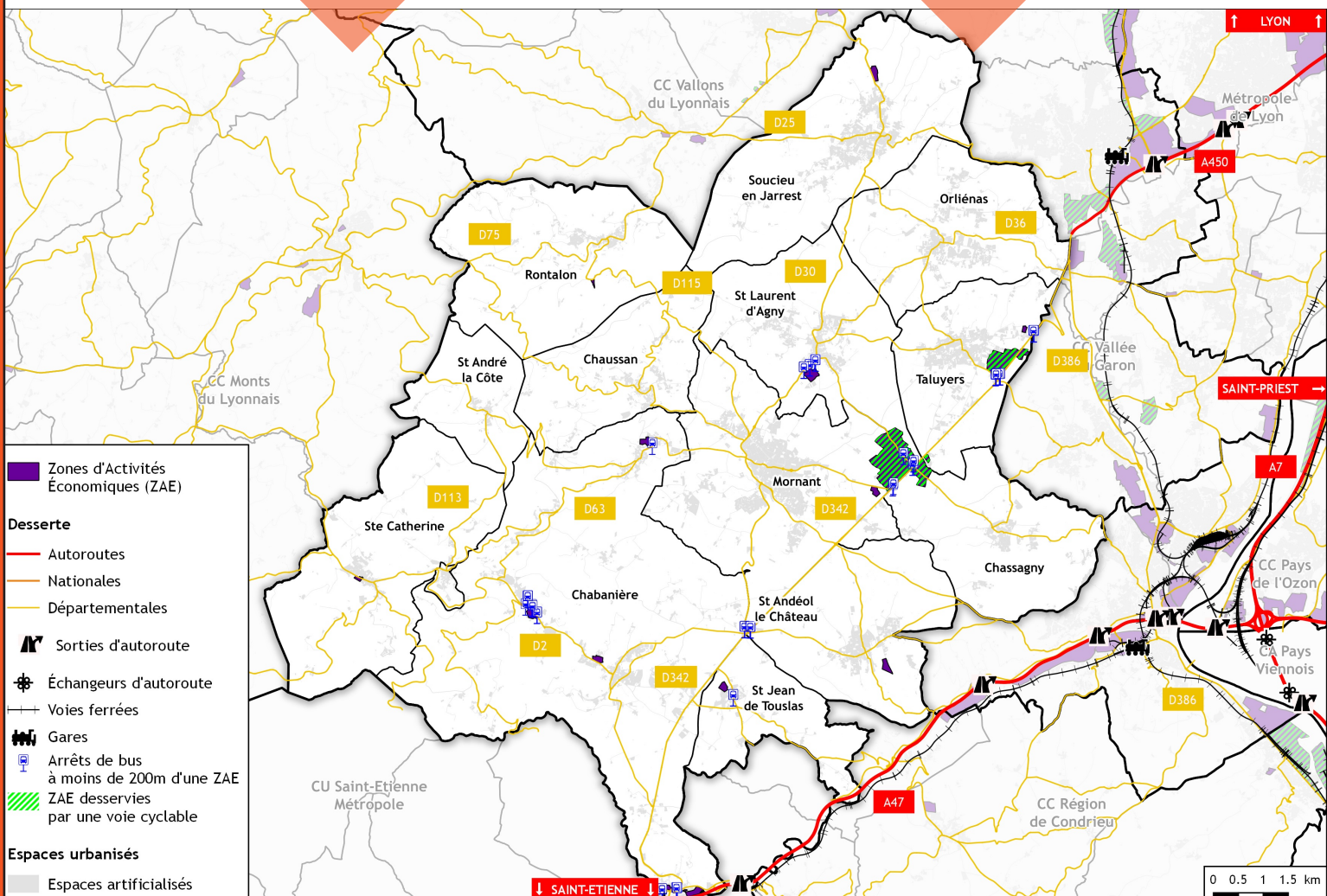
7

Accessibilité - Desserte

17% des ZAE sont signalées depuis l'extérieur de la ZAE dont 67% sont correctement indiquées.

- 11% des ZAE sont signalées dès l'entrée.

- 22% des ZAE ont des panneaux directionnels à l'intérieur.



Sources des données : OZAR 2017, DDT69, OSCOM 2013 (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes)

Référentiels : BDTOPO © - 2017 ©IGN Paris

11% des ZAE ont un plan à l'entrée mentionnant la rue, les lots et l'enseigne de l'entreprise.

Aucune ZAE ne prévoit de piste cyclable à l'intérieur des zones.

Seulement 3 ZAE proposent une circulation piéton sur trottoir.

8

Exemples locaux de la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans les ZAE

Favoriser une conception globale de la zone avec une approche paysagère



Faciliter l'entretien, la gestion et la lisibilité du site et des espaces

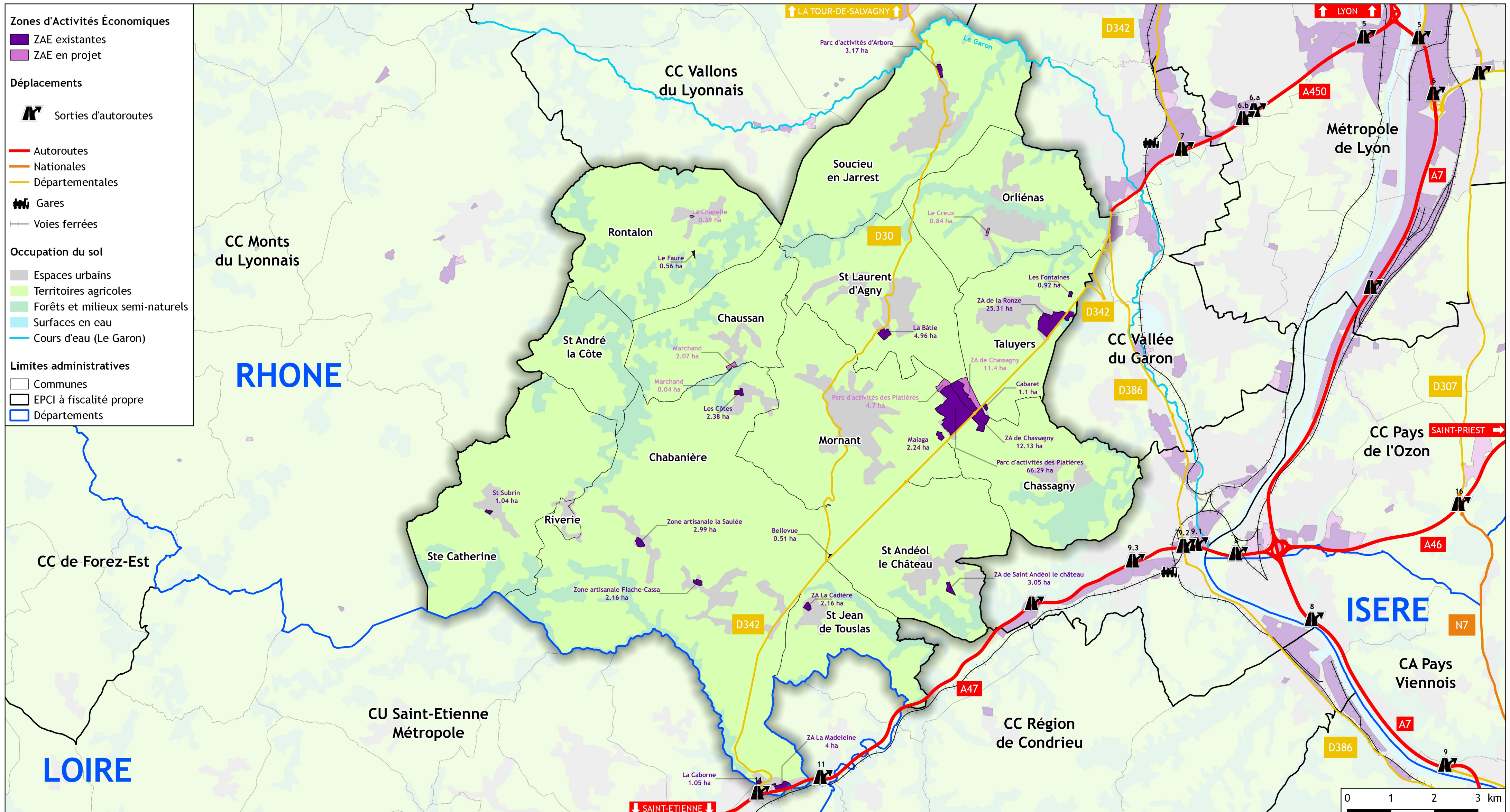


Aménager les ZAE comme des lieux de vie - qualité du cadre de travail



Rechercher la qualité architecturale et l'optimisation du stationnement





Sources des données : OZAR (données 2017) , DDT069 - Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre
Référentiels : BDTOPO © - 2017 © IGN Paris, Corine Land Cover - 2012 MEDDE/CGDD/SOEs